

I. Qu'est-ce qu'une liberté ?

1. Définition

Une **liberté** est un **droit garanti à tous** qui permet d'agir **sans être empêché**, tant que l'on respecte **la loi et les autres**.

On distingue deux types de libertés :

- **Libertés individuelles** : liberté d'expression, de conscience, de circulation...
- **Libertés collectives** : liberté de réunion, de manifestation, d'association...

2. L'origine des libertés

En France, les libertés sont reconnues par :

- la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** (1789),
- la **Constitution de 1958**,
- la **Convention européenne des droits de l'homme** (1950).

Ces textes protègent les droits fondamentaux des citoyens.

II. Pourquoi les libertés ont-elles des limites ?

Aucune liberté n'est absolue.

Elle peut être limitée **pour protéger** :

- la sécurité publique,
- la santé,
- la liberté des autres,
- la dignité humaine.

Exemple : on peut s'exprimer librement, **mais pas** insulter, harceler, mentir sur quelqu'un ou inciter à la violence.

Ces limites sont écrites **dans la loi** et doivent toujours être **proportionnées**.

III. L'État de droit : définition et principes

L'État de droit signifie que :

1. **Tout le monde est soumis aux mêmes lois**, même l'État et ses dirigeants.
2. Les lois doivent respecter les **droits fondamentaux**.
3. La justice doit être **indépendante** et garantir les libertés.
4. Les décisions de l'État peuvent être **contestées** devant un tribunal (recours).

En France, l'État de droit repose sur trois pouvoirs séparés :

- **Légitif** : fait la loi (Parlement).
- **Exécutif** : applique la loi (Gouvernement).
- **Judiciaire** : juge et protège les libertés.

IV. Protéger les libertés en démocratie

Plusieurs acteurs protègent nos libertés :

- **Les tribunaux** (Conseil d'État, Cour de cassation).
- **Le Conseil constitutionnel** (vérifie si la loi respecte les droits).
- **Le Défenseur des droits** (protège contre les discriminations).
- **Les médias libres**.
- **Les associations** (Amnesty, Ligue des droits de l'homme...).

Chaque citoyen peut aussi défendre ses libertés en :

- s'informant,
- votant,
- agissant dans une association,
- contestant une décision injuste.

Conclusion

Les libertés sont essentielles en démocratie, mais elles ne peuvent exister que si l'État garantit :

- des **lois justes**,
- une **justice indépendante**,
- des **droits égaux pour tous**,
- la possibilité de contester les abus.

C'est cela, **l'État de droit** : un cadre qui permet d'être libre **sans menacer les autres** et de se protéger **contre l'arbitraire**.

QCM – Les libertés et l’État de droit (20 questions)

1. Une liberté est :

- A. Un privilège
- B. Un droit garanti à tous
- C. Une obligation
- D. Une récompense

3. Quelle est une liberté collective ?

- A. La liberté de conscience
- B. La liberté de propriété
- C. La liberté d’association
- D. Le droit à la vie privée

4. Les libertés peuvent être limitées pour :

- A. Le plaisir du gouvernement
- B. Enrichir certaines personnes
- C. Protéger les autres et la sécurité
- D. Punir les citoyens

5. La DDHC date de :

- A. 1215
- B. 1789
- C. 1914
- D. 1945

6. L’État de droit signifie :

- A. L’État fait ce qu’il veut
- B. Le gouvernement n’est pas soumis à la loi
- C. Tout le monde est soumis à la loi
- D. Le président décide seul

7. Quel pouvoir fait la loi ?

- A. Exécutif
- B. Judiciaire
- C. Médias
- D. Législatif

8. Quel pouvoir applique la loi ?

- A. Législatif
- B. Exécutif
- C. Judiciaire
- D. Communes

9. Quel pouvoir juge ?

- A. Législatif
- B. Judiciaire
- C. Exécutif
- D. Parlement européen

10. Quel organisme vérifie que la loi respecte la Constitution ?

- A. Conseil constitutionnel
- B. Défenseur des droits
- C. Assemblée nationale
- D. UNESCO

11. Quelle liberté permet de donner son avis publiquement ?

- A. Liberté de réunion
- B. Liberté d’expression
- C. Liberté de circulation
- D. Liberté de commerce

12. La liberté d’expression n’autorise pas :

- A. Critiquer un gouvernement
- B. Dire des choses fausses
- C. Insulter et diffamer
- D. Participer à un débat

13. Quel texte garantit les droits en Europe ?

- A. Le traité de Versailles
- B. La Charte européenne du sport
- C. La Convention européenne des droits de l’homme
- D. Le code de commerce

14. Les discriminations sont :

- A. Illégales
- B. Autorisées
- C. Tolérées dans certains cas
- D. Encouragées

15. Un citoyen peut défendre ses droits en :

- A. Se taisant
- B. Contestant une décision devant un tribunal
- C. Refusant les lois
- D. Payant plus d’impôts

16. Un média libre doit être :

- A. Censuré par le gouvernement
- B. Indépendant
- C. Financé par un parti politique
- D. Secret

18. Les libertés sont garanties par :

- A. Les rumeurs
- B. La loi
- C. Les réseaux sociaux
- D. Les entreprises

19. Quel exemple est un abus de liberté ?

- A. Dire son opinion calmement
- B. Publier des insultes en ligne
- C. Signer une pétition
- D. Participer à un débat d’idées

20. La justice doit être :

- A. Obéissante au gouvernement
- B. Lente et compliquée
- C. Indépendante
- D. Secrète